



Cabinet de la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement

Paris, le 31 janvier 2013

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

DISCOURS CÉCILE DUFLOT

Ouverture de la séance plénière clôturant la concertation

« Quartiers : engageons le changement ! »

Mesdames et Messieurs les élu(e)s,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un sentiment de gravité et de responsabilité que je me tiens parmi vous pour faire le bilan de ces semaines d'échanges.

En souhaitant lancer une concertation, François Lamy ministre délégué en charge de la politique de la ville a vu juste. Il fallait que les élus, les structures, les organismes, les chercheurs, bref tous ceux qui réfléchissent et agissent sur la fabrication de notre avenir urbain soient associés à cette nouvelle étape de la politique de la ville que nous appelons de nos vœux.

J'avais souhaité en ouverture de cette concertation que les participants fassent preuve d'innovation, de liberté, de courage et de l'audace nécessaire pour dire les vérités sur l'état de nos quartiers, et proposer des solutions inédites. Pour quoi une telle exhortation ? Pourquoi, pour reprendre mes mots d'alors, appeler à « renverser la table » ? Et bien pour une raison

simple : il n'est plus permis d'attendre. La situation est trop dégradée pour laisser l'immobilisme l'emporter.

Je le redis en mesurant le poids de mes mots, les risques d'explosion sociale sont considérables.

La ministre de l'égalité des territoires que je suis peut vous dire que les meurtrissures de nombres de quartiers sont profondes. Le sentiment d'abandon y prédomine.

En vérité, une certaine politique de la ville arrive à épuisement. Je ne suis pas de celles et ceux qui disent qu'elle n'a rien produit de bon. Mais chacun doit comprendre qu'il y a, au fond, un grand malentendu entre l'Etat et ces quartiers. L'Etat de son côté a le sentiment d'avoir déjà beaucoup fait, alors même que les quartiers n'ont jamais autant ressenti une relégation symbolique dans les limbes de la République. C'est à nous qu'il revient de faire que ce malentendu ne se transforme pas en fracture définitive, insondable, irrémédiable. Parce que la fossilisation des ressentiments ne produit jamais rien de bon.

Pour conjurer les tensions que voient monter tous les acteurs de terrain je ne vois qu'une seule voie possible : notre pays doit être à l'heure au rendez vous de l'égalité. L'égalité dont je parle n'est pas simplement une valeur cardinale ou un principe moteur. Elle doit être la traduction concrète de notre volonté de faire société. Car c'est bien ce qui est ici en question. Comment assurer à notre pays la capacité de rester fidèle à lui même, c'est à dire à la promesse républicaine. Comment faire vivre l'effectivité des droits de chacun partout sur le territoire ?

Nous devons répondre à cette question avec responsabilité et franchise.

Deux écoles s'affrontent ici. La première, qui a dominé le débat public depuis des années croit à la liberté du renard dans le poulailler libre. « Laissons faire » est leur principal mot d'ordre. Ils militent sans relâche pour le désengagement de la puissance publique. Pour eux, les droits des individus ne sont garantis que par leur capacité propre. Ils nient les pesanteurs sociales et les discriminations, la relégation et les inégalités. Ils nous disent « ne croyez vous pas qu'on en a déjà assez fait ? » vous aurez compris que je n'ai pas fréquenté les rangs de cette école de pensée.

Pour ma part, je plaide au contraire pour une action résolue de la puissance publique, que je ne confonds pas avec l'état, dont tout ne doit pas provenir si on veut que l'action soit adaptée aux spécificités de chaque territoire. Je souhaite que la politique de la ville perdure, se renforce en se renouvelant, en s'organisant différemment pour faire face aux défis de la période.

Je sais aussi que les quartiers n'ont pas le monopole de la souffrance sociale.

C'est toute la France désindustrialisée qui paye douloureusement sa quote-part à la mondialisation. Et les enjeux de développement et de solidarité ne manquent pas dans le monde rural. Le coeur de l'action de mon ministère, c'est précisément d'agir avec vigueur contre la mise en concurrence des uns avec les autres. En effet, ça et là affleure déjà dans le discours public la sophistique qui tend à nous faire accroire que faire pour les quartiers c'est négliger les zones rurales, et vive-versa. Et bien l'égalité des territoires vient combattre ces discours porteurs de division. L'égalité des territoires consiste à mieux organiser l'action publique pour garantir son efficacité. Raccommoder notre tissu social c'est renforcer le pacte qui nous lie dans la nation. Qu'on ne compte pas donc pas sur moi pour délaisser ni les habitants des villes, ni ceux du monde rural. L'horizon indépassable de l'égalité des territoires c'est l'unité de la France. Pour la préserver, il faut entendre la parole de chacun.

La parole qui monte des quartiers est amère, drue, vindicative souvent,

Elle est aussi impérieusement mobilisatrice, et parfois pleine d'espoir,

Elle est toujours exigeante, et nous commande d'agir.

Nous devons remettre, en cette année qui marque le trentième anniversaire de la marche pour l'égalité et contre le racisme, les habitants au cœur de l'action publique. Plus que jamais c'est à eux qu'il appartient d'écrire leur avenir. Aussi notre politique ne vise pas à les déposséder de la dignité qu'il y a à conduire son existence mais au contraire doit concourir à leur redistribuer

Si le bilan de vingt-cinq ans de politique de la ville n'est pas à la hauteur des espérances des habitants c'est d'abord parce qu'ils ont trop souvent été dépossédé de la maîtrise de leur destin.. C'est à eux de nous dire, dans chaque quartier, quelles sont leurs priorités. C'est à eux de nous interpeler, de s'organiser pour prendre en main leur destin, de choisir quels services doivent être rendus de façon prioritaire sur leur territoire.

Il nous faut pour cela construire autrement nos politiques, en s'appuyant sur des budgets participatifs, en s'appuyant sur des organisateurs, parmi les habitants, afin de favoriser l'émergence de propositions construites et de rendre à chacun une capacité d'action, et finalement, la maîtrise de son destin.

Votre concertation a donc constitué une première étape d'une mise en mouvement de la société.

Il nous faut poser un diagnostic partagé sur la situation à l'aide d'un observatoire indépendant, dégager de façon partenariale les leviers d'action, en associant toutes les parties prenantes, l'Etat et les élus bien sûr, mais également la société civile, les associations et les représentants de la jeunesse.

Et s'assurer ensuite de la mise en œuvre, c'est notre tâche, en passant des conventions avec les ministères pour réussir la mobilisation des crédits de droit commun de toutes les politiques, avec les associations d'élus et chacune des strates d'acteurs publics pour veiller à ce que tous participent à la réponse aux habitants.

Je veux dire un mot particulier de cette réponse.

Notre enjeu aujourd'hui n'est pas uniquement de penser une politique de réparation pour les quartiers. C'est de penser la ville durable, celle qui combat les injustices environnementales et assure la mixité sociale, celle qui désenclave les quartiers populaires, celle qui planifie de façon intégrée l'habitat, les transports, l'accessibilité des services, la lutte contre la précarité énergétique.

Ce n'est pas un hasard si m'a été confiée un ministère comprenant le logement, l'urbanisme, la ville et une exigence qui s'applique partout en milieu urbain comme dans les campagnes périurbaines et les zones hyper-rurales, celle de l'égalité des territoires.

Une telle politique ne peut être pensée pour les quartiers qu'à l'échelle de la ville tout entière, à partir d'un projet pour tous les habitants, au sein duquel les territoires meurtris doivent être spécialement accompagnés. C'est tout le sens du durcissement de la loi SRU que le Parlement vient de décider, de la réforme de la planification de l'urbanisme et des transports urbains, de l'attribution des logements sociaux que j'ai lancée, de la rénovation thermique des logements et de la lutte contre la précarité énergétique que j'ai initiée.

Je propose aujourd'hui de lever les obstacles qui pénalisent l'accès aux services à la population, de renforcer les obligations de présence territoriale qui pèsent sur les opérateurs de l'Etat, de favoriser les mutualisations de services au public pour mieux répondre, partout, aux besoins, de considérer la présence de certains services privés à la population comme une obligation de service public et de rendre possible que les collectivités compensent la charge que constitue cette présence lorsqu'elles constatent l'absence d'initiative privée.

Le ministère de la ville, tel que le conduit François Lamy, est plus que jamais nécessaire, aujourd'hui et pour l'avenir. Il est impératif que ce ministère favorise le développement durable, l'inclusion de tous les habitants, le développement local d'activités, le débat démocratique. C'est nécessairement un ministre qui lutte contre les copropriétés dégradées, rénove thermiquement les logements, donc diminue l'empreinte écologique de nos façons de vivre, de produire et de consommer.

Les programmes européens permettent déjà de penser ensemble l'action vers les quartiers populaires et le développement de mobilités douces, l'aménagement numérique ou la rénovation thermique.

Quel doit alors être le rôle de l'Etat ? Les collectivités, et notamment le bloc local, doivent demeurer les maîtres d'ouvrage de la réponse aux habitants. L'Etat est le garant de la solidarité nationale, de la cohésion de tous les territoires. L'égalité des territoires, c'est bien cela. Un projet autour de nos valeurs d'égalité, de fraternité, de solidarité.

Au sortir de la concertation conduite avec maîtrise par François Lamy, trois tâches s'inscrivent à l'agenda du changement.

La première, c'est la mobilisation du droit commun, l'accès aux services à la population pour tous les territoires fragilisés, pour tous les territoires de veille. C'est une question de cohésion.

La deuxième, c'est la concentration des moyens spécifiques sur les territoires qui en ont le plus besoin. C'est une question de justice.

La troisième, c'est l'exigence de la péréquation, de la solidarité financière des habitants d'une ville. C'est une question d'unité. François Pupponi élabore des propositions sur cette dimension, qui nourriront, je n'en doute pas, la réflexion du Gouvernement.

En tenant ensemble ces trois approches, nous serons fidèles à notre mission.

J'ai à la fois le sentiment que votre travail a été très utile, et la certitude que notre travail ministériel ne fait que commencer. Je compte donc sur votre soutien vigilant, votre mobilisation effective, et votre détermination sans faille.

Merci à vous.